

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEZELIEN

Siège social : Mairie de VÉZELAY (89450) - ☎ et télécopie : 03 86.33.38.83
E-mail : sivom-de-vezelay@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL D'INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DE L'ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

L'an deux mil neuf le onze février à dix-sept heures trente, les membres du conseil communautaire désignés par chacune des communes adhérentes à la Communauté de Communes du Vézélien, se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie de Vézelay sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du SIVOM du canton de Vézelay.

Etaient présents :

- Asnières-sous-Bois : Mme GUERIN-MANDON Claudine, M. GAREAU Bernard, titulaires
- Asquins : M. DIZIEN Olivier, suppléant,, M. ROUSSEAU Gérard, titulaire,
- Blannay : Mme LIMOSIN Marie-claire, M. MAURICE Bernard, titulaires,
- Brosses : M. LACOMBE Gérard, M. MARC Alain, titulaires,
- Chamoux : M. DETHIRE Abel, M. MENGUAL Cédric, titulaires,
- Châtel-Censoir : M. BOHAIN Jean-Claude, M. POLY Francis, Mme BERNARD Francine, titulaires,
- Domecy-sur-Cure : Mme RIBAILLIER Arlette, suppléante, M. BREGUET Pierre-Etienne, titulaire,
- Foissy-les-Vézelay : M. MOREAU Patrick, M. LIETARD Hervé, titulaires,
- Fontenay-près-Vézelay : M. COUGNOT Henri, M. LEBEAULT André, titulaires
- Givry : Mme BLIVET Marianne, M. FEVRE Michel, titulaires,
- Lichères-sur-Yonne : M. DARENNE Laurent, Mme LEROY Brigitte, titulaires,
- Montillot : Mme BEAUVIE Sabine, M. GUYOT André, titulaires,
- Pierre-Perthuis : M. ROUGIER, Mme GEORGES Nicole, titulaires,
- Saint Moré : Mme MILLEREAUX Monique, M. CHIGOT Raymond, titulaires,
- Saint Père : M. GUYOT Christian, M. DESPINEY Jean, titulaires,
- Tharoiseau : M. MOIRON Alain, titulaire, Mme VIGOUREUX Françoise, suppléante
- Vézelay : M. VILLIERS André, M. BOUVEAU Patrick, titulaires
- Voutenay-sur-Cure : Mme KOWALCZYK Nathalie, titulaire, M. CREMIERE Michel, suppléant,

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Bernard GAREAU, le plus âgé des membres de l'assemblée, qui, après l'appel nominal a déclaré installer :

- Asnières-sous-Bois : Mme GUERIN-MANDON Claudine, M. GAREAU Bernard, titulaires
- Asquins : M. DIZIEN Olivier, suppléant, M. ROUSSEAU Gérard, titulaire,
- Blannay : Mme LIMOSIN Marie-claire, M. MAURICE Bernard, titulaires,
- Brosses : M. LACOMBE Gérard, M. MARC Alain, titulaires,

- Chamoux : M. DETHIRE Abel, M. MENGUAL Cédric, titulaires,
- Châtel-Censoir : M. BOHAIN Jean-Claude, M. POLY Francis, Mme BERNARD Francine, titulaires,
- Domecy-sur-Cure : Mme RIBAILLIER Arlette, suppléante, M. BREGUET Pierre-Etienne, titulaire,
- Foissy-les-Vézelay : M. MOREAU Patrick, M. LIETARD Hervé, titulaires,
- Fontenay-près-Vézelay : M. COUGNOT Henri, M. LEBEAULT André, titulaires
- Givry : Mme BLIVET Marianne, M. FEVRE Michel, titulaires,
- Lichères-sur-Yonne : M. DARENNE Laurent, Mme LEROY Brigitte, titulaires,
- Montillot : Mme BEAUVIE Sabine, M. GUYOT André, titulaires,
- Pierre-Perthuis : M. ROUGIER, Mme GEORGES Nicole, titulaires,
- Saint Moré : Mme MILLEREAUX Monique, M. CHIGOT Raymond, titulaires,
- Saint Père : M. GUYOT Christian, M. DESPINEY Jean, titulaires,
- Tharoiseau : M. MOIRON Alain, titulaire, Mme VIGOUREUX Françoise, suppléante
- Vézelay : M. VILLIERS André, M. BOUVEAU Patrick, titulaires
- Voutenay-sur-Cure : Mme KOWALCZYK Nathalie, titulaire, M. CREMIERE Michel, suppléant,

dans leurs fonctions de délégués communautaires.

Le conseil communautaire a choisi comme secrétaire Madame Claudine GUERIN-MANDON.

ELECTION DU PRESIDENT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. GAREAU Bernard, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

Ont obtenu : M. VILLIERS André	vingt deux voix	22
M. LACOMBE Gérard	treize voix	13
M. BOHAIN Jean-Claude	une voix	1
M. GUYOT Christian	une voix	1

M. VILLIERS André ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de M. André VILLIERS, à l'élection du bureau du conseil communautaire.

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 1^{er} Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	5
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	32
Majorité absolue	17

Ont obtenu : M. GUYOT Christian	trente et une voix	31
M. LACOMBE Gérard	une voix	1

M. GUYOT Christian ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2nd VICE-PRESIDENT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 2nd Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue	19

Ont obtenu : Mme BEAUVIE Sabine	dix-huit voix	18
M. LACOMBE Gérard	dix-huit voix	18

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue	19

Ont obtenu : Mme BEAUVIE Sabine	dix-huit voix	19
M. LACOMBE Gérard	dix-huit voix	18

Mme BEAUVIE Sabine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 2nd Vice-présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 3^{ème} Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	7
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	30
Majorité absolue	16

Ont obtenu : M. BREGUET Pierre-Etienne	vingt-huit voix	28
M. LACOMBE Gérard	deux voix	2

M. BREGUET Pierre-Etienne ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 4^{ème} Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	5
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	32
Majorité absolue	17

Ont obtenu : M. LACOMBE Gérard	vingt-neuf voix	29
M. FEVRE Michel	une voix	1
M. DARENNE Laurent	une voix	1
Mme LIMOSIN Marie-Claire	une voix	1

M. LACOMBE Gérard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 5^{ème} Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	5
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	32
Majorité absolue	17

Ont obtenu : Mme GUERIN-MANDON Claudine	vingt et une voix	21
M. FEVRE Michel	dix voix	10
Mme LIMOSIN Marie-Claire	une voix	1

Mme GUERIN-MANDON Claudine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 5^{ème} Vice-présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 6^{ème} Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue	19

Ont obtenu : M. MOREAU Patrick	dix-neuf voix	19
Mme MILLEREAUX Monique	seize voix	16
M. FEVRE Michel	une voix	1

M. MOREAU Patrick ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 6^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 7^{ème} Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	4
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	18

Ont obtenu : Mme MILLEREAUX Monique	vingt voix	20
M. MAURICE Bernard	treize voix	13

Mme MILLEREAUX Monique ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 7^{ème} Vice-présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture de l'article 7 des statuts de la communauté de communes qui indique la composition du bureau communautaire élu pour la durée du mandat municipal a invité le Conseil Communautaire à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 8^{ème} Vice-président.

Chaque délégué communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	37
A DEDUIRE, bulletins blancs :	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	37
Majorité absolue	20

Ont obtenu : M. BOHAIN Jean-Claude	vingt trois voix	23
M. ZIMMERMANN Roland	sept voix	7
M. POLY Francis	quatre voix	4
M. FEVRE Michel	une voix	1
M. DARENNE Laurent	une voix	1
Mme LEROY Brigitte	une voix	1

M. BOHAIN Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 8^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

Fait et clos, le présent procès verbal le jour susdits.

Le Président,